

67. Le Sous-comité considère donc qu'il serait très utile d'inclure des notions d'éthique dans tout programme de formation en informatique. L'enseignement de valeurs morales aux usagers, dès le début, est peut-être un autre moyen de combattre la criminalité informatique. Le Sous-comité recommande par conséquent que les professeurs d'informatique soient tenus d'être qualifiés dans le domaine de l'éthique en informatique et que les responsabilités morales liées à l'utilisation d'ordinateurs figurent dans les cours d'informatique de tous les niveaux.